

PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE CHRIST-ROI

Procès-verbal de la session ordinaire
Lundi 24 janvier 2022 à 19 h 15

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi tenue le lundi 24 janvier de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heures quinze par TEAMS.

PRÉSENCES

Mmes Caroline Blanchet, parent
Stéphanie Castonguay, parent
Dany Fortier, enseignante
Maryève Lamerise, Soutien
Marie-Ève Bouchard, parent
Catherine Périgny-Fortier, rep. communauté
Josée Nolet, parent
Isabelle Talbot, enseignante
Nathalie Verville, professionnelle

Aussi présents:

Mmes. Nadine Bouchard
Andrée Roy, directrice par intérim

Absences :

Steve Marquis, directeur

Prés.	Abs.
X	
X	
X	
	X
X	
X	
	X
X	
X	
X	
X	

1. OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE

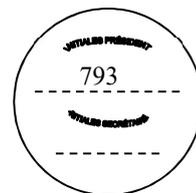
Le quorum est atteint. Mme Caroline Blanchet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h 18.

2. LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR ;

CE-1094-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Stéphanie Castonguay

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.



3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2021;

CE-1095-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Dany Fortier,

QUE le procès-verbal du 15 novembre 2021 soit adopté avec tel que présenté.

Un suivi est fait concernant :

- « Aidersonenfant.com »
- La remise des paniers de Noël à 13 familles de notre école

ADOPTÉE.

4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE ;

Aucune

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. ADOPTION

6.1 Budget révisé 2021-2022 de l'école;

Madame Roy présente le budget révisé de l'école. Elle explique les différences entre le budget prévisionnel et le budget révisé.

CE-1096-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Caroline Blanchet,

QUE le budget révisé 2021-2022 de l'école soit adopté tel que proposé.

6.2 Budget révisé 2021-2022 du service de garde;

CE-1097-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition d'Isabelle Talbot,

QUE le budget révisé 2021-2022 du service de garde soit adopté tel que proposé.

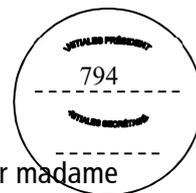
7. INFORMATION ET CONSULTATION

7.1 Suivi à la situation pandémique et son impact à l'école ;

Une présentation de l'état de la couverture vaccinale de nos élèves ainsi que le taux d'absentéisme de nos élèves et du personnel est faite.

7.2 Suivi au projet de la cour d'école;

En décembre dernier, le projet final a été approuvé par le comité. Les plans proposés répondent aux besoins exprimés par les deux écoles et ils seront



envoyés par courriel aux membres du Conseil d'établissement par madame Roy.

7.3 Suivi au déploiement de notre projet éducatif;

Les actions ciblées par le comité de pilotage du projet éducatif sont expliquées aux membres.

8. APPROBATION

8.1 Sorties éducatives;

Vu le contexte pandémique actuel, aucune sortie n'est prévue. Advenant le cas où des sorties seraient envisagées, une approbation par courriel sera demandée aux membres.

9. RAPPORT (INFORMATION)

9.1 Comité de parents (CSSH);

Madame Castonguay résume les points traités lors de la rencontre du 6 décembre :

- Projet de la construction d'une nouvelle école à La Motte
- Annulation du voyage étudiant des finissants de 5^e secondaire
- Projet de loi : révision du processus de plainte et droits des élèves
- Les écoles qui accueilleront des maternelles 4 ans
- État de la situation quant à la pénurie de main-d'œuvre au CSSH
- Retour sur comment le Centre de services scolaire a obtenu le taux de vaccination du personnel

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Congé de monsieur Marquis

Madame Roy informe les membres que le retour de monsieur Marquis ne se fera pas avant la semaine de relâche.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 21 mars 2022.

12. ÉVALUATION

Madame Roy remercie les personnes présentes pour leur participation.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-1099-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Marie-Ève Bouchard

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 32

Caroline Blanchet, présidente

Andrée Roy, secrétaire